

octobre 1988

DTU P 40-202

règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales

Les présentes règles de calcul annulent les paragraphes suivants de la norme NF P 30-201 « Couvertures - Généralités - Code des conditions minimales » : paragraphes 6.1.3, 6.4.2, 7.4 et 7.5.

Ce document définit les règles de calcul de dimensionnement des tuyauteries d'alimentation d'eau froide et d'eau chaude et des canalisations d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales.

Sommaire

Note de présentation

Partie I installations de plomberie sanitaire

1 Généralités objet et domaine d'application

2 Distribution d'eau chaude ou d'eau froide

2.1 Débits de base diamètre des tuyauteries

2.2 Hypothèses de simultanéité pour le calcul des débits d'alimentation des parties collectives

3 Évacuation des eaux

3.1 Généralités

3.2 Collecteurs d'appareils

3.3 Tuyaux collecteurs d'appareils

Partie II installations d'évacuation des eaux pluviales

1 Objet et domaine d'application

2 Gouttières et chéneaux

3 Tuyaux de descente

3.1 Couvertures ne comportant pas de revêtements d'étanchéité (telles que définies par les DTU de la série 40)

3.2 Terrasses et toitures comportant un revêtement d'étanchéité (telles que définies par les DTU de la série 43)

4 Trop-pleins

5 Regroupement des descentes

5.1 Regroupement des descentes pour les couvertures ne comportant pas de revêtements d'étanchéité (telles que définies par les DTU de la série 40)

5.2 Regroupement des descentes pour les terrasses et toitures comportant un revêtement d'étanchéité (telles que définies par les DTU de la série 43)

6 Collecteurs